

Fondation d'Entreprise SwissLife

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux Membres
Fondation d'Entreprise SwissLife
7 rue Belgrand
92300 LEVALLOIS PERRET

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation d'Entreprise SwissLife relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport annuel et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Fondation d'Entreprise SwissLife

Bilan au 31/12/2020

(en euros)

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019	PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations incorporelles :	0,00	0,00	Capitaux propres :	47 758,12	91 309,61
Immobilisations corporelles :	0,00	0,00	Report à nouveau	91 309,61	97 827,75
Immobilisations financières :	0,00	0,00	Résultat de l'exercice	-43 551,49	-6 518,14
Stocks et en-cours :	0,00	0,00	Autres fonds propres :	0,00	0,00
Créances :	0,00	0,00	Provisions pour risques :	0,00	0,00
Fournisseurs - Avoirs non encore reçus	0,00	0,00	Dettes :	10 478,00	20 618,00
Divers :	38 224,20	106 319,61	Intérêts courus à payer	0,00	0,00
Disponibilités	38 224,20	106 319,61	Dettes fournisseurs et com	0,00	0,00
Intérêts courus à recevoir	0,00	0,00	Dettes fournisseurs facture	10 478,00	20 618,00
Compte de régularisation :	20 011,92	5 608,00	C/Ct SLAP	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	20 011,92	5 608,00	Compte de régularisation :	0,00	0,00
			Produits constatés d'avance	0,00	0,00
Total Actif	58 236,12	111 927,61	Total Passif	58 236,12	111 927,61

0,00 0,00

Tableau des engagements reçus et donnés

(en euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Engagements reçus	291 000,00	291 000,00
Avals, cautions et garanties de crédit reçus	291 000,00	291 000,00
Engagements donnés	0,00	0,00
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	0,00	0,00

Fondation d'Entreprise SwissLife

Compte de résultat au 31/12/2020

(en euros)

CHARGES	31/12/2020	31/12/2019	PRODUITS	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation :	334 551,49	222 605,77	Produits d'exploitation :	291 000,00	291 000,00
Services bancaires	37,41	174,93	Cotisation SLAP	80 000,00	80 000,00
Honoraires	3 738,00	3 900,84	Cotisation SLF	1 000,00	1 000,00
Frais d'actes et de contentieux	0,00	50,00	Cotisation SLBP	50 000,00	50 000,00
Mécénat	256 416,08	203 850,00	Cotisation SLPS	90 000,00	90 000,00
Mécénat (Aider à Aider)	70 360,00	10 200,00	Cotisation SLAB	70 000,00	70 000,00
Sous-traitance générale	0,00	0,00			0,00
Cotisations	4 000,00	4 430,00	<i>Produits divers</i>		0,10
Charges financières :	0,00	0,00	Produits financiers :	0,00	0,00
			Intérêts bancaires	0,00	0
Charges exceptionnelles :	0,00	0,00	Produits exceptionnels :	0,00	0,00
			Dons manuels salarié	0,00	0
TOTAL CHARGES	334 551,49	222 605,77	TOTAL PRODUITS	291 000,00	291 000,00
BENEFICE :	-43 551,49	-6 518,24	DEFICIT :		

	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019
Evaluation des contributions volontaire en nature					
Immobilisations					
Autres charges externes					
Loyers et charges					
Charges de personnel					
Total des charges de fonctionnement	0,00	0,00	Total des aides indirectes	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	291 000,00	291 000,00	TOTAL GENERAL	0,00	0,00

**ANNEXE
AUX COMPTES SOCIAUX
AU 31 DECEMBRE 2020**

Fondation Swisslife
1.1- 'BILAN
 (En milliers d'euros)

Actif	Brut 2020	Amortissements ou Provisions 2020	Net 2020	Net 2019
ACTIF IMMOBILISE	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Concessions,brevets,licences,marques				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Installations générales, agencements				
Matériel de bureau, informatique				
Autre				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	-	-	-	-
Participations sociétés liées				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
ACTIF CIRCULANT	58	-	58	112
Avances et acomptes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	38		38	106
Charges constatées d'avance	20		20	6
Total de l'actif	58	-	58	112

Passif	2020	2019
CAPITAUX PROPRES	48	91
Capital		
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Réserves		
Report à nouveau	91	98
Acomptes sur dividendes		
Résultat de l'exercice	- 44	7
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES	10	21
Autres emprunts obligataires		
Dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10	21
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
Dettes sur immobilisations		
Total du passif	58	112

Fondation Swisslife
Exercice 2020
1.2- COMPTE DE RESULTAT

(En milliers d'euros)

Produits / Charges	2020	2019
Produits d'exploitation	291	291
Cotisations	291	291
Charges d'exploitation	335	298
Services bancaires	0	0
Honoraires	4	4
Frais d'actes et de contentieux	-	0
Mécénat	256	240
Mécénat (aider à aider)	70	50
Sous traitance générale		
Cotisations	4	4
RESULTAT NET COMPTABLE	- 44	- 7

Fondation Swisslife

Exercice 2020

1.3 - Dettes fournisseurs par date d'échéance *
(En milliers d'euros)

Échéance	2020	2019
De 0 à 30 jours	-	-
De 30 à 60 jours	-	-
De 60 à 90 jours	-	-
De 90 à 120 jours	-	-
Total	-	-

* Hors charges à payer et factures non parvenues ce qui explique l'écart avec le solde des dettes fournisseurs au bilan.

Fondation Swisslife

Exercice 2020

1.4 - Etat des créances et des dettes
 (En milliers d'euros)

Etat des créances	Montant brut	A moins d'un an	A plus d'un an
De l'actif immobilisé	-	-	-
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres titres immobilisés			
Autres			
De l'actif circulant	-	-	-
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtées			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
Total	-	-	-

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	-
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	-
(2) Prêts et avances consenties aux associés	-

Etat des dettes	Montant brut	A moins d'un an	De 1 à 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : (1)			
- A un an maximum à l'origine			
- A plus d'un an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2) (3)			
Fournisseurs et comptes rattachés	10	10	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Obligations cautionnées			
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés			
Autres dettes			
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
Total	10	10	-

(1) Dont emprunts souscrits en cours d'exercice	-
(1) Dont emprunts remboursés en cours d'exercice	-
(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés	-
(3) Dont emprunts subordonnés	-

Fondation Swisslife

Exercice 2020

**1.5 - Charges à payer et produits à recevoir
(En milliers d'euros)**

Charges à payer	2020	2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financiers divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10	21
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	10	21

Produits à recevoir	2020	2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeur mobilière de placement		
Disponibilités		
Total	-	-

Fondation Swisslife

Exercice 2020

1.6 - Variation des capitaux propres
 (En milliers d'euros)

	Capitaux propres à l'ouverture	Affectation du résultat	Transfert ou Déduction	Résultat de l'exercice	Augmentation de capital	Capitaux propres à la clôture
Capital						
Prime d'émission						
Prime de fusion						
Prime d'apport						
Réserves						
Acompte sur dividendes						
Report à nouveau	98	-	7			91
Résultat de l'exercice	-	7	7	-	44	-
Total	91	-	-	-	44	48

Fondation Swisslife

Exercice 2020

7 - Pour le compte de résultat

7.1 - Ventilation du chiffre d'affaires

(En milliers d'euros)

	2020	2019
Cotisations		
Cotisation SLAP	80	80
Cotisation SLF	1	1
Cotisation SLBP	50	50
Cotisation SLPS	90	90
Cotisation SLAB	70	70
Total	291	291

8.1 - Effectif moyen

	2020		2019	
	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Effectif	-	4	-	4
Total	-	4		4

**FONDATION D'ENTREPRISE
SWISSLIFE**

Annexe aux comptes sociaux
31/12/2020

MESDAMES, MESSIEURS,

Conformément à la loi et aux dispositions statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre Fondation au titre de l'année 2020 et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020

I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Conventions de Mécénat

Au cours de l'exercice, 32 conventions de mécénat y compris les conventions « Aider à aider » ont été conclues.

Prorogation de la durée de la Fondation Swisslife

Par arrêté préfectoral, la Fondation a été prorogée pour une durée de 4 ans à compter de janvier 2018 jusqu'à 2021.

II. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

III. INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPES COMPTABLES, REGLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels sont présentés en €, et sont établis et présentés conformément aux règles comptables applicables, notamment le règlement 99-01 et 99-03 du Comité de Réglementation Comptable relatif à l'établissement des comptes dans les associations et fondations.

Il est fait, de manière générale, application des principes comptables fondamentaux :

- Principe de continuité d'exploitation,
- Principe de permanence des méthodes,
- Principe de prudence,
- Principe de non compensation,
- Principe de séparation des exercices.

Au-delà des informations obligatoires (résultant de l'application des textes réglementaires), sont indiquées toutes les informations jugées d'importance significative.

Le total du bilan au 31 décembre 2020, s'élève à 58 236,12€ contre 111 927,61€ au 31 décembre 2019.

Le compte de résultat fait apparaître un déficit de 43 551,49 € contre un déficit de 6 518,04€ en 2019.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu sur l'exercice.

IV. BILAN

Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles sont suivies selon leur antériorité.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas et des provisions pour dépréciation sont constituées en cas de risque probable de non recouvrement, pour le montant correspondant à ce risque.

Capitaux propres

Il n'y a pas de capital social.

A la date de la clôture de l'exercice le montant du report à nouveau s'élève à 91 309,61€

Au 31 décembre 2020 les capitaux propres après affectation du résultat de 2018, présentent un solde 47 758,49€.

Charges à payer

Les charges à payer figurant dans les comptes à la clôture de l'exercice sont constituées des factures d'honoraires et de mécénat imputables à l'exercice, mais non encore parvenues, dont le montant est suffisamment connu et évaluable. Les charges à payer enregistrées à la clôture de l'exercice s'élèvent à 10 478 €

V. COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation

Les produits sont enregistrés par nature. Il s'agit des cotisations reçues des fondateurs suivant le calendrier retenu lors de la constitution de la fondation. Les apports en espèces reçus de chaque entreprise fondatrice pour l'année 2020 sont les suivants :

- SwissLife Prévoyance et Santé :	90 K€
- SwissLife Assurances de Biens :	70 K€
- SwissLife Assurance et Patrimoine :	80 K€
- SwissLife Banque Privée :	50 K€
- SwissLife France :	1 K€

Charges d'exploitation

Les frais généraux sont enregistrés par nature. Ils sont composés de dépenses de mécénat et d'honoraires.

Il n'y a pas de personnel salarié.

Résultat exceptionnel

Néant

VI. PROGRAMME PLURIANNUEL

D'ACTION

Le programme d'action pluriannuel est établi pour une période de 4 ans (2018-2021) et s'élève à 1 164 K€.

Le calendrier de versement des Fondateurs est le suivant :

- 291 K€ pour l'année 2018
- 291 K€ pour l'année 2019
- 291 K€ pour l'année 2020
- 291 K€ pour l'année 2021

VII. EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Pour l'exercice 2020, les contributions volontaires en nature accordées par les sociétés du groupe SwissLife France s'élèvent à 670 919,10 €

Ces contributions par les sociétés du groupe SwissLife France pour le compte de la Fondation sont réparties à 59% en frais de personnel aux achats externes, mises à disposition de moyens en immobilisations, en locaux et le restant (41%) correspond à des dépenses directement imputables à la Fondation.

VIII. HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes enregistré au titre de l'année 2020 s'élève à 3,6K€

EXERCICE	Montant En K€
2020	3,6